Sainte-Terre Mag

MAGAZINE MUNICIPAL #6 JUIN 2024

Marianne a fait peau neuve !

page 13

DOSSIER SPÉCIAL : B.A.L

La Base d'Adressage Locale est refondue ; retrouvez toutes les informations.

pages 4-5

LA MAISON DE SOINS DE PROXIMITE

Les travaux ont débuté. L'ancien presbytère est en cours de transformation.

pages 6-7

DELEGATION JUMELAGES

Une nouvelle commission extra-municipale

page 3

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Ca bouge au CMJ !

page 8

AGENDA CULTUREL

Théâtre, expos, concerts, performance, ciné

page 19

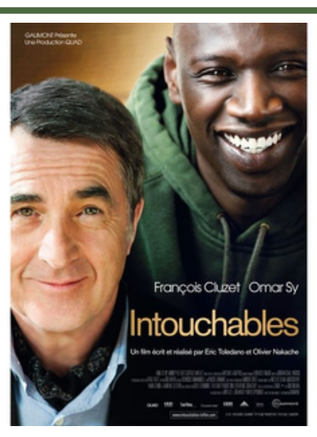

FESTIVAL CINÉ PLEIN AIR

Résultat du vote Facebook / Insta pour la soirée du 24 Août ...
Rendez-vous à la Plage à 20h30 pour "Intouchables"

mairie@sainteterre.fr

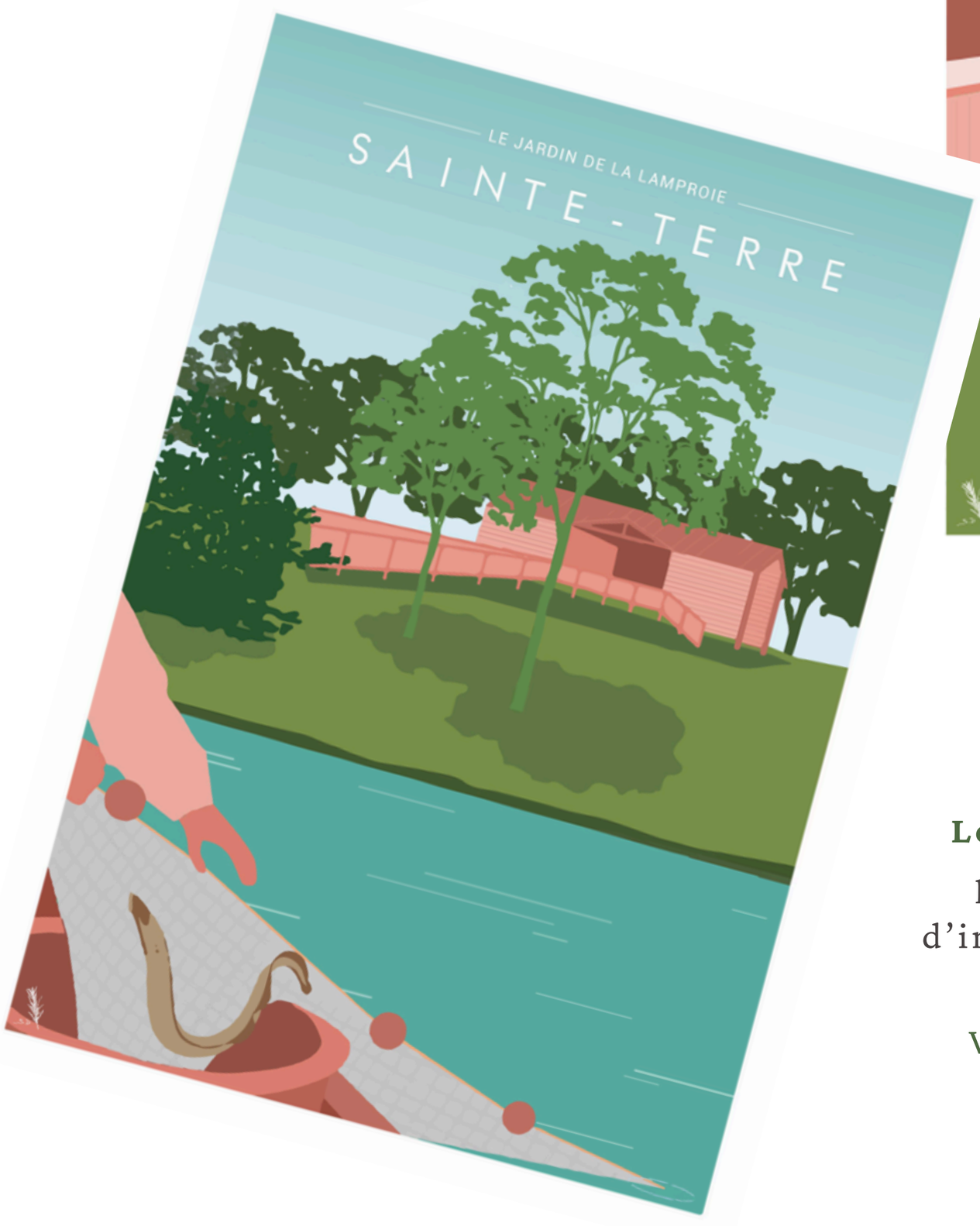

Le saviez-vous ? Des affiches et des cartes postales vintage représentant les points d'intérêts de notre village, joliment illustrées par Sarah Dubès, sont en vente.
Vous pouvez les trouver au camping, à la mairie et à la bibliothèque.

Edito

JUIN 2024

Les jours s'écoulent toujours aussi vite… nous voici à nouveau presque face à face pour évoquer la vie communale. Que s'est-il passé depuis le dernier édito ?

Le budget a été voté à l'unanimité. Nous avons clôturé l'exercice 2023 avec des excédents qui ont pu être affectés dans leur section respective pour consolider le fonctionnement (= dépenses courantes) et soutenir les investissements (= dépenses d'équipement) pour l'année 2024.
Comme évoqué lors de la cérémonie des voeux, les partenaires financiers des communes (Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental, Etat) diminuent fortement leur contribution.
Des pans entiers d'actions opérationnelles ne sont plus soutenus pour entretenir nos villages et développer de nouveaux services.
Nous devons faire preuve d'imagination et être plein de ressources pour dégoter des financements et des appuis en ingénierie pour permettre le « bien vivre » dans notre village.

Ouverture du camping le 1er juin avec l'embauche de deux personnes en CDD pour la saison estivale.

Courses caritatives et solidaires : dans le cadre de sa mission, coach Aurore anime des parenthèses sportives comme Mars bleu, les Parcours de coeur, pour les fidèles membres de « Ste Terre bouge ! » et pour d'autres personnes concernées par ces causes sans oublier les enfants de l'école.

La nouvelle programmation culturelle a été lancée le 20 avril au Jardin de la Lamproie avec l'exposition colorée de l'artiste Morgan ; s'en suivront de belles découvertes (calendrier p 23) tout au long de la saison.

La bibliothèque diversifie son offre : en plus du coin lecture traditionnel, Noémie et les sympathiques bénévoles proposent des ateliers jeux, un café littéraire, et des expos éphémères. A vos agendas, du 15 septembre au 15 octobre, exposition « la nature au quotidien » du CAUE (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement) de la Gironde.

Une nouvelle commission extra-municipale dédiée aux jumelages est en cours de création. Sainte-Terre s'ouvre à l'Europe. Deux délégations ont déjà commencé à tisser des liens avec des communes espagnoles et italiennes. Développer un partenariat, partager des intérêts communs, les expériences et les savoir-faire, favoriser les échanges sont les leitmotivs de cette commission. Nous rencontrer pour créer du lien et pour découvrir de nouveaux horizons. Si vous êtes intéressé par une telle initiative, contactez rapidement la mairie.

La loi 3 DS du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale oblige toutes les communes de moins de 2 000 habitants à fournir une Base d'Adressage Locale standardisée avant le 1er juin 2024 . Par soucis d'économie, une commission d'élus et la secrétaire générale ont travaillé sur ce fastidieux dossier depuis le 25 mai 2022. Ainsi, les différentes voies constituant notre village ont été catégorisées, segmentées, renommées, créées et chaque bâtiment cadastré a été numéroté pour constituer cette nouvelle base d'adressage.

Puis cette base a été soumise à trois reprises au Conseil Municipal et présentée quatre fois au cours de réunions publiques qui se sont tenues entre le 30 avril et le 8 mai ; grâce à ces temps d'échange, des amendements et des modifications ont pu être apportés. Nous remercions tous les participants venus nombreux et les personnes volontaires pour aider la commission municipale . Le Conseil Municipal a donc pu voter une délibération actant cette nouvelle base d'adressage le 28 mai dernier et valider son intégration dans la Base Adresse Nationale dès le lendemain.
Les panneaux de rue sont commandés et seront installés prochainement (les plaques enlevées seront mises en vente pour permettre de contribuer à la dépense de l'investissement)
Il y aura une période de flottement et de confusion pendant un moment, c'est normal, nous utiliserons sûrement deux adresses quelque temps mais les choses devraient rentrer dans l'ordre dans quelques semaines.
Le changement ne peut pas se faire aussi vite que nous le souhaiterions !
Un dossier explicatif se trouve en pages 4 et 5 de ce magazine. Pour toutes questions, pour vous accompagner dans vos démarches, venez à la mairie ou à la bibliothèque. Vous pouvez également vous rendre au bus France services.
ATTENTION : les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale communale ne recevront pas de certificat d'adressage ; elles doivent venir à la mairie avec un justificatif de domicile (ancienne adresse) pour obtenir le nouveau certificat d'adressage. (Certificat d'adressage obligatoire pour toute démarche administrative à venir)

Le bureau de l'Office de Tourisme situé dans le chalet du Jardin de la Lamproie n'ouvrira pas ses portes cette année ; une nouvelle orientation pour occuper ce bâtiment est en gestation … à suivre !

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale est toujours en action et a, à coeur, de rendre le quotidien de tous les Sainte-Terrois le plus agréable possible.

Bien à vous tous,

Votre Maire,
Agnès Alfonso-Chariol

BASE D'ADRESSAGE LOCALE

BAL?

Une Base d'Adressage Locale regroupe toutes les adresses d'une commune et est publiée sous sa responsabilité.

POURQUOI REVISER LA BAL?

L'article 169 de la Loi 3DS1 reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse. Le conseil municipal est en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leurs numérotations dans le cadre de la mise à disposition des données de référence entre le public et l'administration. **Le CM a l'obligation de renseigner sa BAL avant le 1er juin 2024 en respectant des règles précises.**

QUEL(S) INTERET(S) EN PRATIQUE?

Optimiser l'intervention des différents services auprès des particuliers: Secours, Agence postale, Service à la personne, Livraison de colis, Livraison d'énergies (gaz, électricité), Service des eaux, Télécommunications...

FEUILLE DE ROUTE

- Nommer toutes les voies
- Suppression des noms en double exemplaire
- Harmoniser la qualification des voies
- Numérotation "numérique" en agglomération
- Numérotation métrique hors agglomération
- N° pairs côté droit
- N° impairs côté gauche
- Eviter les changements quand cela est possible
- Rendre hommage à notre patrimoine et notre histoire

QUALIFICATIONS DES VOIES

- Avenue: pour les 2 grands axes principaux en agglomération
- Chemin : voie secondaire hors agglomération
- Impasse: voie sans issue
- Promenade: voie en bord de rivière
- Route: grande voie de circulation hors agglomération
- Rue: voie située en agglomération
- Ruelle : rue étroite en agglomération
- Sente: petite voie carrossable hors agglomération
- Sentier: voie exclusivement pédestre

A SAVOIR:

- En 2024, notre BAL compte 118 voies contre 50 initialement
- Découverte de 13 voies supplémentaires
- Des exceptions pour confirmer les règles

Pourquoi revoir les adresses de la commune ?

- Un contexte règlementaire : la loi (du 22 février 2022, dite loi 3DS : Article 169) a étendu l'obligation aux communes de dénommer l'ensemble des voies publiques et des voies privées ouvertes à la circulation
- Une adresse unique pour chaque habitation

Cela permet aussi de :

- corriger les adresses erronées
- modifier les adresses justes mais problématiques
- doter la commune d'une base d'adresses officielles qui deviendra l'unique référence pour tous.

Numérotation métrique ou numérique

Métrique : Distance de la porte/portail par rapport au début de la voie

Numérique : Les numéros se suivent de 2 en 2

Dans les deux cas , les numéros impairs sont à gauche et les numéros pairs sont à droite.

Un travail long et fastidieux mais pointu

- Première réunion en mai 2022
- 22 réunions de travail en mairie
- De nombreux déplacements sur le terrain
- 3 présentations en Conseil Municipal
- 4 réunions publiques

Et des heures de saisie informatique

Délibération du Conseil Municipal 28 mai 2024

Pour quel résultat attendu ?

- Chaque habitation aura ainsi une adresse unique, précise, officielle, géolocalisée et largement diffusée
- Raccourcir les délais d'intervention des services de secours
- Améliorer l'efficacité des services de livraison, des fournisseurs d'énergie et faciliter votre raccordement aux différents réseaux

Les principales modifications ?

•Des voies dénommées ou renommées : **118 voies de circulation ouvertes à la circulation** publique au lieu de 50
• **13** sont devenues des voies d'accès jusque là inconnues
• **Les définitions de** voies ont été revues : une voie sans issue est une impasse, une voie le long de la rivière est une promenade, un chemin rural non carrossable est un sentier.
• 8 voies existantes créant des homonymies (ambiguïtés) ont été renommées
• 12 voies rurales incluses
• 14 voies privées dénommées
• La numérotation numérique (en agglomération) et métrique (hors agglomération)
• 95% des adresses changent
Pour harmoniser et avoir un adressage de qualité : Toutes les personnes partageant une même adresse ont un nouveau numéro unique sur leur nouvelle voie
Nous avons également corrigé

- Numérotation bizarre
- Numéros pairs/impairs du mauvais côté
- Numérotation non chronologique
- Distance incohérente

979 adresses ont été dénombrées

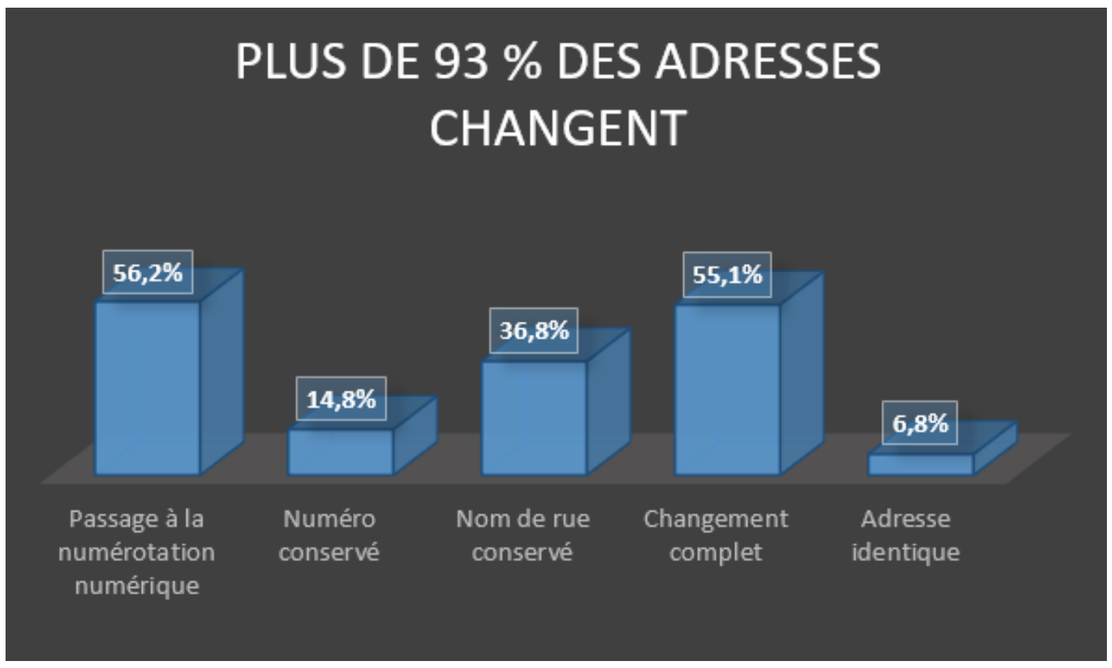

Pensez à bien identifier votre boîte aux lettres avec votre numéro et votre nom

Les démarches pour les particuliers :

Que vous changiez ou non d'adresse, nous vous recommandons d'effectuer cette démarche pour diffuser votre adresse officielle en renseignant le formulaire du service en ligne du gouvernement à cette adresse :

https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche

vous pourrez, très simplement, prévenir l'ensemble des services suivants :

- Le service des cartes grises ;
- Le service des Impôts ;
- La Caisse d'Allocations Familiales ;
- Les Caisses d'Assurance Maladie (CPAM, Cram, CGSS, etc.) ;
- Les Caisses de retraite ;
- La Poste ;
- France Travail ;
- Les fournisseurs d'énergie.

Vous devrez également prévenir votre employeur, votre banquier ainsi que votre assureur.
Le certificat d'adressage fourni vous permettra de justifier votre changement d'adresse administrative en cas de demande spécifique.

Les démarches pour les professionnels

Il n'y a pas d'annonces légales à diffuser.
Pour les changements d'adresse de siège social, vous devez remplir le formulaire M2 au Greffe de Libourne

- Y adjoindre les nouveaux statuts
- Ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Coût = 15,22 € -

Pour le changement de domicile des associés et/ou gérants, vous devez remplir en plus le formulaire M3 au Greffe de Libourne

Pour le changement de domicile des associés bénéficiaires de + de 25% des parts, vous devez également remplir le formulaire M'Be.
Coût = 43,35 € pour l'ensemble de la structure.

LES TRAVAUX AVANCENT BIEN !

Depuis le 15 janvier dernier, les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère ont débuté. Une commission d'élus conduite par Véronique Granereau et David Durand suit l'évolution du chantier chaque jeudi après-midi. Au programme : démolition, marquage et recensement des matériaux à réutiliser, enlèvement des huisseries, consolidation des poutres porteuses du futur plancher, isolation des murs (avec des matériaux biosourcés) et du sol, réalisation d'un plancher hourdis, nouvelles ouvertures percées, forage pour la géothermie, installation du réseau de chauffage, création du passage pour installer l'ascenseur.
Les travaux sont suivis par un maitre d'oeuvre, Michel Soulé, architecte à Bègles.
Les entreprises qui ont été retenues lors d'un appel d'offres sont des entreprises locales qui se situent dans un rayon de 40 Km (excepté le fabricant de l'ascenseur et la société de traitement anti parasitaire qui sont de La Rochelle).
Les travaux de pose de sondes verticales pour la géothermie ont même suscité un micro reportage diffusé au JT de TF1 le 24 avril .

Nous adressons encore toutes nos excuses aux proches riverains pour la gêne occasionnée pendant la durée des travaux.

Quelques photos du chantier :

Et quelques découvertes en décollant les tapisseries …

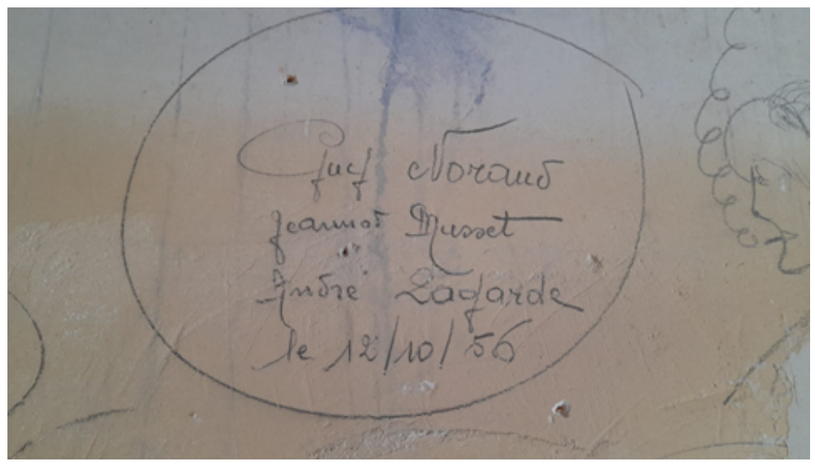

Parallèlement aux travaux, une autre équipe d'élus et de personnes engagées planchent sur le projet de soins. Les commissions de travail pluridisciplinaires se réunissent et de nouveaux professionnels de santé souhaitent d'ors et déjà intégrer le programme. Une équipe de soins primaires a ainsi été constituée et validée par l'Agence Régionale de Santé. Ce sont médecins, infirmières, spécialistes, ergothérapeutes, podologue, pharmacien qui deviennent signataires pour faire émerger ce bel outil de coordination qui offrira un parcours de soins complet et cohérent aux patients.
Pour assurer la pérennité et le dessein de ce projet structurant, un fonds de dotation est créé pour s'ouvrir au mécénat et solliciter des fonds privés qui viendront soutenir ce projet d'intérêt général.
Afin de présenter l'avancement de ce projet aux partenaires signataires et au représentant de l'Etat qui soutient la commune financièrement, une visite de chantier et un point d'étape sur la constitution de l'équipe de soins ont eu lieu vendredi 19 avril dernier.

CHANTIER PARTICIPATIF

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien presbytère en maison de soins, la cuisine - pièce majeure du nouvel aménagement - conserve ses éléments emblématiques. Aussi, cheminée et potager (appareil de cuisson ancestral) doivent retrouver toute leur beauté pour laisser parler l'histoire du lieu. Nous nous devons de protéger, rénover et valoriser ce patrimoine pour contribuer au travail de mémoire et préserver l'histoire de notre village.
La commission municipale qui suit les travaux dans ce beau bâtiment souhaite organiser un chantier participatif. En effet, ce lieu bien connu de beaucoup d'entre nous, mérite que nous lui apportions une attention particulière. Aussi, nous vous proposons de prendre part à la rénovation de certains de ces éléments identitaires. Si le coeur vous en dit, experts ou passionnés de restauration, ayant de bonnes idées et la connaissance des éco-matériaux, voulant transmettre et partager votre savoir-faire, nous vous attendons
pour constituer un petit groupe d'habitants motivés.

Contact : mairie@sainteterre.fr

De beaux moments de partage en perspective !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Ça bouge au Conseil Municipal des Jeunes !

Pour bien débuter l'année, la Mairie a organisé une sortie surprise aux jeunes du CMJ le 3 janvier. C'est ainsi qu'un groupe d'élus, composé des jeunes et de moins jeunes, a été visiter l'exposition « Tintin » aux Bassins des Lumières de Bordeaux.

Au loto du Club Amitié 3e âge

En collaboration avec l'association du 3ème âge de la commune, un loto intergénérationnel a été organisé le 1er mars 2024. Nos anciens ont ainsi pu faire découvrir leur activité à la jeune génération - enfants de la commune entre 9 et 15 ans. Toutes les générations ont été ravies de ce moment de partage.

Au chapitre de la Confrérie

Le 11 février, l'Association de la Confrérie de la Lamproie de la commune a invité nos jeunes élus à participer au défilé dans le bourg pour leur 29ème chapitre. Ce fut l'occasion pour les enfants, de se rendre compte de l'importance de la pêche de ce poisson millénaire dans notre commune et des tourments actuels qui l'entourent.

Bal de Printemps - 2ème Edition

Le CMJ a également reconduit le 12 avril dernier, leur Bal de printemps ! Il s'agit d'un rendez-vous auquel nos jeunes tiennent particulièrement. Ce sont 34 enfants entre 9 et 15 ans qui se sont retrouvés à la salle de Brondeau de 19h à 22h30. Nous remercions encore le DJ de la soirée, Fabrice, qui a accepté d'animer cette soirée bénévolement. Comme l'an dernier, cette soirée dansante fut gratuite sur inscription, pour les enfants de la commune (ou scolarisés sur la commune). La mairie offre la nourriture, boissons et décoration pour faire de cette soirée une belle fête !

Des projets à venir ...

Depuis plusieurs mois, le CMJ souhaite égayer les allées et entre les deux écoles, ainsi que le devant de porte de la bibliothèque (côté école). Nous allons travailler en collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque cet été afin que la partie devant la bibliothèque soit joliment aménagée pour la rentrée.
Un projet de plus grande envergure est envisagé pour l'allée qui relie les deux entrées de l'école. On vous en reparle très vite !

SERVICE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

« L'été approche à grands pas »
Pensez à vos pièces d'identité !!

Un délai de fabrication d'environ 4 semaines étant nécessaire pour la fabrication des Cartes Nationales d'Identité et passeports, ne tardez pas à établir votre pré-demande en ligne :
Passeport.ants.gouv.fr
Prendre rendez-vous en ligne :
Smartagenda.fr
Ou dans votre mairie en appelant :
Les mercredis et vendredis de 8H30 à 17H30 au 05.57.47.16.23
Depuis le 8 avril, un nouveau service est disponible au sein de votre mairie :
« La certification de l'identité numérique ».

NOUVEAU SERVICE «CERTIFICATION DE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE»

A ce jour seulement 8 Mairies en Gironde vous proposent ce service.
Il vous suffit de télécharger l'application France-Identité sur votre téléphone portable, d'enregistrer votre CNI et de vous rendre en mairie au service Carte Nationale d'Identité et Passeport, les mercredis et vendredis de 8h30 aà 17h30, sans rendez-vous, pour valider votre demande avec notre agent.
Et Hop, votre carte d'identité est certifiée sur votre portable !
Dans les mois suivants, le permis de conduire sera aussi disponible.

DIPLÔMÉS, MÉRITANTS ET NOUVEAUX ARRIVANTS

En janvier, lors de la présentation des voeux, la Municipalité a mis à l'honneur les jeunes diplômés, les sportifs (résultats obtenus au niveau Régional minimum) et les médaillés du travail.
Ce moment de convivialité est également celui où sont accueillis les nouveaux habitants du village.
Faites-vous connaître auprès du secrétariat ou par courriel à mairie@sainteterre.fr

N'oubliez pas,
le recensement c'est à 16 ans en Mairie !

NOUVEAUX PROS

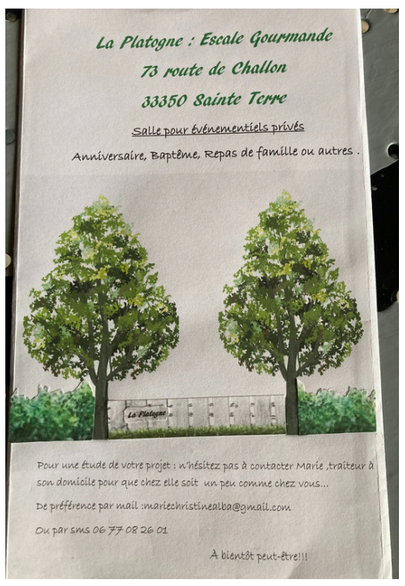

LE MARCHÉ DES ALLÉES FAIT UNE PAUSE …

Ne trouvant plus une clientèle assez nombreuse, nos fidèles producteurs et artisans Abel, Annie, Lionel, Marie-Christine, Stéphane, Muriel, Sali ont décidé de voguer vers de nouveaux horizons mais ils reviendront nous voir, c'est sûr, prochainement, sous un autre format !
Nous les remercions très sincèrement pour leur présence, leur bonne humeur et surtout leurs bons produits que nous continuerons à acheter mais ailleurs 😉

Ce fut une belle aventure qui mérite une version 2 !!

POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 0557552160 OU HTTPS://WWW.GRAND-SAINT-EMILIONNAIS.FR/ACTUALITES/PRIMO-VELO-2024-200E-DE-SUBVENTIONS/

SAINTE-TERRE BOUGE !

Pour la première année, la commune s'inscrit dans les PARCOURS DU COEUR.
Cette manifestation permet une prise de conscience de la santé cardiovasculaire et des bénéfices des bonnes habitudes de vie à long terme : activités physiques régulières, alimentation et sommeil de qualité, absence de tabac ou d'alcool et apprentissage des gestes qui sauvent.

Le **dimanche 7 avril 2024,** de nombreux marcheurs ont réalisé plusieurs boucles de 2km afin d'accumuler le plus de kilomètres sur la matinée : au total 150 kilomètres ont été parcourus ! Sur la même matinée, un défi paniers de basket a été relevé au city-stade par les marcheurs à la fin de leurs boucles. Ils ont mis pas moins de 50 paniers de basket !
La deuxième phase a été réalisée par les élèves de l'école soutenus dans leur parcours sportif par les participants adultes et séniors du dispositif SAINTE-TERRE BOUGE!
Le **jeudi 12 avril**, tous vêtus de rouge, petits et grands de 3 à 90 ans ont réalisé un énorme parcours d'obstacles (sauts de haies, boccia, courses) afin de montrer les bénéfices de l'activité physique pour tous.
Une fresque géante avec les noms de tous les participants a ensuite été réalisée. L'investissement a été massif et à la hauteur de la cause !
L'expérience sera renouvelée l'année prochaine !

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINTE-TERRE

LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES
ORGANISÉ PAR LA CDC DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Cette petite fourmilière bien sympathique s'est éclatée pendant les vacances de Printemps

Des vacances sous le signe du printemps !

Au programme il y avait…

-Jardinage et semis
-Calligraphie
-Grand jeu du Piou-Piou
-Gand jeu « la course à l'As »
-Art visuel sur le thème du printemps
-Le qui est-ce des fruits et légumes
-Chasse au trésor
-Jeux extérieurs et motricité
-Insectes en 3D
-Origami
-Atelier cuisine
-La maisonnette au toit végétal
-Lampe à lave

Les temps forts

-Un grand Jeu d'orientation au stade Brondeau avec Ste-Terre Bouge
-La sortie au parc du Griffon
-La Fête du printemps avec stands de jeux et stand de friandises
-Une sortie au parc animalier et de loisirs du Griffon
-Lecture d'Albums par Marie animatrice relais petite enfance de la CDC sur le thème « à l'écoute de la nature »

Le séjour

Un groupe de 24 enfants ont découvert le monde montagnard en séjournant 4 jours et 3 nuits dans la vallée du Louron à Estarvielle petit village perché au milieu des Pyrénées.

Jeu des 7 chemins

Rallye photo pour découvrir le village d'Estarvielle

Randonnée

Jusqu'à la cabane d'Ourtiga

Au départ du village, par le GR10 en chemin d'estives, traversant la forêt d'Aube, lecture de paysage, étude de milieu naturel…

Fabrication de cabanes

dans le petit bois du village

Histoires à la veillée

avec un musicien, conteur

Sans oublier la boum du jeudi soir

et les achats de souvenirs….

Pour nous joindre :

05.57.47.11.25 (les lundis, mardi et jeudis de 9h00 à 12h30)
05.57.47.11.09 (les mercredis et périodes de vacances scolaires)
sainteterre.alsh@orange.fr
Vous pouvez aussi consulter le site internet de la CDC du Grand Saint-Emilionnais à la rubrique les services au quotidien / l'enfance 3/12 ans «Centre de Loisirs à Sainte-Terre ».

C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS a pour but d'apporter une aide et un soutien aux personnes en difficulté en particulier aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux personnes sans-abris ou précaires.
Le CCAS prend des initiatives à échelle locale pour soutenir les populations fragiles. Il propose ses services dans plusieurs domaines :
•La lutte contre l'exclusion : aide alimentaire, secours d'urgence, etc.
•L'accès aux droits : instruction des dossiers d'aide sociale, de précarité énergétique, de surendettement, etc.
•L'accompagnement de la perte d'autonomie : aide à domicile, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, animation en direction des seniors, etc.
•Le soutien au logement : adaptation de l'habitat, logement d'urgence, etc.
•L'accompagnement de la petite enfance et de la jeunesse : gestion d'établissements d'accueil collectifs, relais d'assistance maternelle, crèche, soutien à la parentalité, etc.
•Le soutien aux personnes en situation de handicap.

PLAN CANICULE 2024

Comme tous les ans, les personnes fragiles doivent se faire connaître auprès de la mairie, afin d'être contactées en cas d'incident climatique.

AIDES À DOMICILE

Depuis plus de 30 ans, le service d'aide à domicile de Sainte-Terre, se rend chez de nombreux bénéficiaires résidant au sein de la commune exclusivement. Allant d'une présence ponctuelle à des interventions quotidiennes, de la perte d'autonomie aux situations de handicap, nos agents peuvent répondre à des besoins spécifiques: entretien du domicile, aides aux repas, à la toilette ou encore accompagnements véhiculés.
Afin de bénéficier de ce service, des prises en charge financières sont possibles auprès des caisses de retraite ou du département de la Gironde. Mais il est également possible d'en bénéficier sans prise en charges au tarif de 19.90€ de l'heure (22.60€ week-ends et jours fériés).

Votre service d'aide à domicile recrute !

Vous êtes dynamique, bienveillant avec la volonté d'aider les autres ? Venez nous rejoindre ! Afin de compléter notre équipe, le CCAS recrute une aide à domicile. En toute autonomie, vous vous rendez chez nos bénéficiaires pour les aider au quotidien. Allant de l'entretien du domicile et du linge, jusqu'à l'aide aux courses ou à la toilette.
Pour cela, il n'est pas obligatoire de disposer d'un diplôme spécifique ou d'une expérience professionnelle préalable. Nous nous chargeons de vous former avant votre prise de poste.
Seule nécessité : disposer du permis B et d'un véhicule.

OEUVRES TROMPE L'OEIL

L'artiste peintre Anthony Lambert, nouvel habitant de notre village, spécialiste du faux-vrai, genre pictural où le concret rencontre l'imaginaire, a réalisé une peinture décorative pour couvrir la façade du garage qui se situe dans l'impasse de l'école.
Il a également redonné une deuxième vie à Marianne, témoin de notre République, qui trône majestueusement dans la salle des mariages avec une peinture acrylique effet marbre et effet bronze.

En plus, des travaux en cours comme ceux à l'ancien presbytère, la municipalité prévoit :

- **Réparation de la toiture nord de l'église Saint- Alexis**
- **Chaussidou (Voie partagée vélo-auto)**
- **Restauration des salles des associations**
- **Acquisitions foncières**
- **Rénovation du local de la couturière**

ECOLE

Un cabinet d'étude a été mandaté pour établir un rapport de faisabilité de rénovation et la programmation de travaux du groupe scolaire ; Celui-ci est attendu pour décembre 2024 !

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Pour info, des systèmes de protections individuelles anti-inondation existent. Le 21 mars dernier, nous avons été conviés chez un habitant du village, Monsieur Paré, qui s'est équipé d'un tel système.
C'est un dispositif gonflable en moins d'une minute qui rend étanche les portes et fenêtres.
Eligible au fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs appelé aussi fonds Barnier, ce type de dispositif peut être en partie financé. Une réunion publique sera prochainement organisée, si vous souhaitez y participer, contactez la mairie.

COMPOSTEUR FONTAINE

en partenariat avec le syndicat USTOM

Depuis juin, une étrange machine reliée à l'énergie solaire et à l'eau de pluie, trône dans le petit jardin de l'impasse de l'école.

Mais qu'est-ce donc ?

Un composteur fontaine !
Primée au concours Lépine, cette incroyable invention est entièrement connectée.

- **Le brassage est automatisé par la force de l'eau. Tous les déchets alimentaires sont acceptés,**
- **Les séquences de retournement et d'aération sont programmées,**
- **Ce composteur collectif peut recevoir les biodéchets du restaurant scolaire et de tous ceux qui veulent l'alimenter.**

Comment ça marche ?

On dépose ses biodéchets (= déchets alimentaires) dans un compartiment dédié + on ajoute du broyât (en même quantité que les biodéchets déposés) + on tourne la manivelle … et la magie opère …
En parfaite autonomie, la machine infernale contrôle et régule la température, l'humidité, les temps de rotation et la vitesse de brassage pour obtenir un compost de qualité optimale.

Environ deux mois après, le compost frais recueilli dans le bac de réception peut être utilisé pour amender les futures plantations.

En plus, ce bel objet très utile est réalisé par des travailleurs en situation de handicap (ESAT La Bulle Bleue) et les matériaux qui le composent sont fabriqués en France.

L'USTOM finance entièrement ce nouvel outil de compostage de proximité novateur et performant.
Commune pilote, nous espérons convaincre tous les maitres-composteurs et les autres !!

RAPPEL À QUELQUES RÈGLES DE CIVISME ET DU VIVRE ENSEMBLE

Le printemps est là, l'été pointe son nez, la vie en extérieur reprend son cours

Courtoisie, attention et respect : des règles essentielles pour le bien être de tous !

- **Afin de préserver la tranquillité de chacun, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques peuvent être effectués :**
  - **les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,**
  - **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**
  - **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

- **Le brûlage des végétaux dans son jardin est strictement interdit (selon décret). Il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il contribue aussi à la pollution atmosphérique. Des solutions alternatives sont mises en place. Renseignez-vous à la mairie.**

- **Taille des haies en bordure des voies : pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité. Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, nous rappelons aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille (pendant les périodes autorisées) et à l'entretien des haies.**

- **Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures et dispositions permettant d'éviter une gêne pour le voisinage, de jour comme de nuit (en particulier les aboiements répétitifs de chiens).**

ETAT-CIVIL

Naissances

Félicitations aux heureux parents

PUECH LACAMPAGNE Diego, Robert, Daniel
né le 24/01/2024

LAMOTHE Elma,
née le 21/05/2024

DE PIZZOL Énola,
née le 19/04/2024

Décés

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles

GAILLARD Gisèle Vve DESCAT	09/08/2023
DUFOUR Jean Louis Patrick	06/12/2023
POTIER André-Jean	22/12/2023
LAURENT Micheline Vve LARDAT	13/01/2024
GOINEAU Josseline Vve SENTUCQ	15/01/2024
LABOURIE Marie Vve DURAND	17/01/2024
LAMOTHE Michel	23/01/2024
FRANÇOIS Guy	24/01/2024
DE PIZZOL Marius	09/02/2024
JOHN Werner	05/03/2024
DAVISSEAU Pierrette Vve MURET	22/03/2024
MORANT Roland Alfred	31/03/2024
BOURD Mireille Vve SERAFON	31/03/2024
CAPRON Pascal Jean	03/04/2024
LANDREAU Robert, Charles, René	29/04/2024
MALARD Noële, Christiane Vve NOIRET	02/06/2024

Mariages

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés

HAURUT Christophe et
FIEVET Elodie
le 10/02/2024

PINARD Bertrand, Pierre, René et
LE VEZIEL Audrey, Nathalie, Lydie, Charlotte
le 27/04/2024

MA VIE D'AGENT

Michel Audebert,
Chef des Services Techniques

Je suis au service des collectivités depuis bientôt 26 ans.
J'ai pris mes fonctions fin 2023 dans votre village ; je propose d'apporter ma contribution dans la bonne marche de la commune.
J'ai une formation dans les espaces verts et les jardins paysagers. Bricoleur, j'ai plusieurs cordes à mon arc et je souhaite transmettre mes quelques connaissances.

Je suis à votre service pour améliorer votre quotidien.

Au quotidien, je gère une équipe de 5 personnes, et j'accueille avec plaisir les stagiaires pour faire découvrir notre métier si varié.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Depuis le 26 mars dernier, le village compte parmi ses habitants une jeune fille qui a soufflé ses 100 bougies ! Riveraine des bords de Dordogne depuis 20 ans, Alba Coassin vit avec sa fille Marie-Christine dans une jolie maison abritée par deux immenses platanes.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Cette page est dédiée à la communication des élus. Les propos sont retranscrits intégralement tels que rédigés par leurs auteurs. Elle est régie par le « Règlement intérieur du Conseil Municipal » voté à l'UNANIMITÉ le 8 décembre 2021.

Tribune libre des oppositions municipales

Unis pour l'avenir de Sainte-Terre
Texte non parvenu
LAGUILLON Patrice - GUE Elisabeth

Préservons Sainte-Terre, bâtissons demain
Texte non parvenu
MOULIERAC Mathieu - BUTON Leslie

Tribune libre de la majorité municipale

Voilà bientôt trois ans, nous avons été élus lors d'élections municipales partielles. Depuis, nous avons eu à cœur de travailler avec écoute et concorde pour proposer de nouveaux services (CNI/Passeport, Sainte-Terre bouge !, Compostage et collecte de végétaux, Plaine des sports, Stérilisation des chats, ...) comme préserver et moderniser les plus anciens (CCAS, Urbanisme, Bus scolaire, Camping, Bibliothèque, Site internet et Bulletin municipal, Salle des Mariages,...).
Aujourd'hui plus que jamais, il fait bon vivre dans notre village et son attractivité est décuplée ; Le tissu associatif a été pérennisé et les animations culturelles sont nombreuses, les bâtiments publics sont rénovés à tour de rôle et de nouveaux commerces vont ouvrir.
Armés de courage et de détermination, nous avons également mis en oeuvre des projets structurants comme la transformation du vieux presbytère en maison de soins de proximité, l'application de l'obligation de nouvel adressage local et la rénovation de nos écoles maternelle et primaire.
Nous allons continuer sans relâche et bien évidemment dans le respect de nos finances.

Nous avons aussi pris des places prépondérantes dans les différents syndicats et établissements publics où nos voix sont écoutées et surtout entendues.
Fier d'appartenir à cette majorité solide, nous savons que le mandat comme le travail à accomplir ne sont pas terminés et que la tâche reste ardue.

Fabrice MICHEL, 1er adjoint au Maire

RÉPARE'CAFÉ DE SAINTE-TERRE

Si vous ne connaissez pas encore les doigts magiques de Nikita, rendez-vous chaque 3ème vendredi du mois devant le petit garage dans l'impasse de l'école.
En partenariat avec le Collectif 3/3, réparons ensemble nos objets en mauvais état.

C'est le moment de donner une seconde vie à nos cafetières, nos machines à coudre, nos platines disques, nos tondeuses, nos bouilloires et de partager un bon moment avec les personnes de passage !

BIBLIOTHEQUE

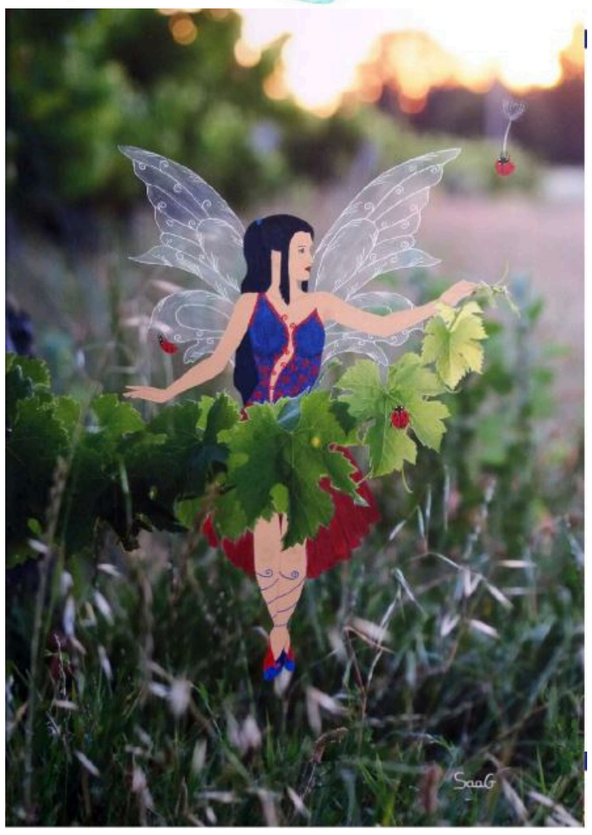

VENEZ DÉCOUVRIR UNE NOUVELLE FORMULE D'EXPO PRÉSENTÉE À LA BIBLIOTHÈQUE : **L'HYBRID'ART !**

Un artiste expose ses œuvres et propose, en même temps, des ouvrages en lien avec son univers artistique ; il vous invite ainsi à partager un moment de lecture.

Depuis mercredi 5 juin, venez découvrir le monde merveilleux de **Saag Créations** jusqu'au 15 septembre, Noémie vous attend !

Prochaines expos :

-Du 15 septembre au 15 octobre, "Nature au Quotidien"
-Du 15 octobre au 15 novembre, Wilfried Navarro

Et bientôt, de nouveaux ateliers seront proposés par les bénévoles et Noémie, de type Café Littéraire, arpentage.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

- **Les mercredis de 09h30 à 12h et de 14h à 17h**
- **Les samedis de 09h30 à 12h30**

Tél : 05.57.47.16.23
Courriel : bibliosainteterre@orange.fr

20 & 21 AVRIL 2024

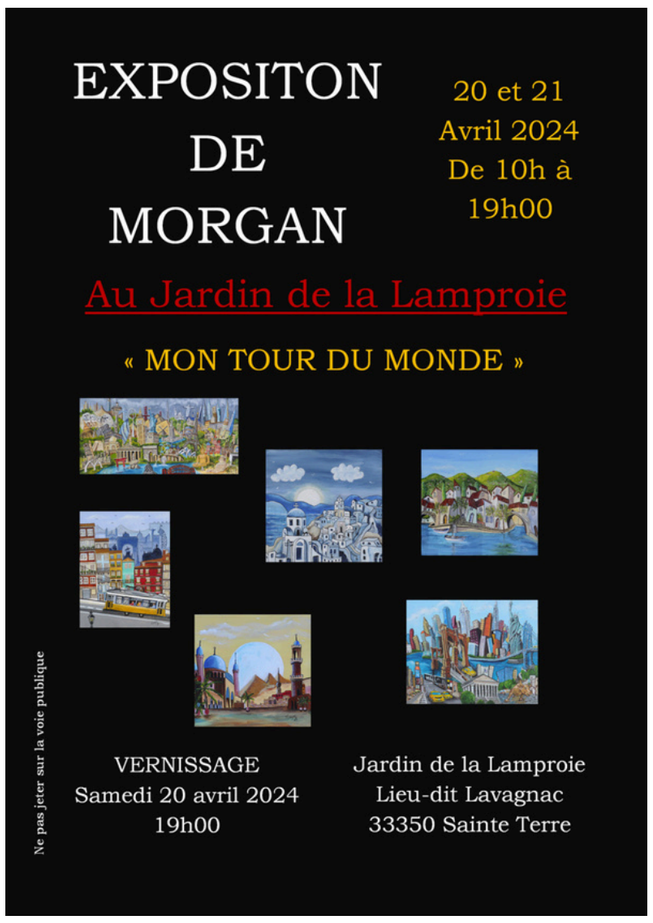

17 MAI 2024

1 JUIN 2024

15 JUIN 2024

6 JUILLET 2024

EXPOSITION D'ARTS

PERFORMANCE

PHOTOS

les femmes en carton reviennent ...

JARDIN DE LA LAMPROIE

22-23-24 AOUT 2024

festival

ciné plein air

à la Plage

7 SEPTEMBRE 2024

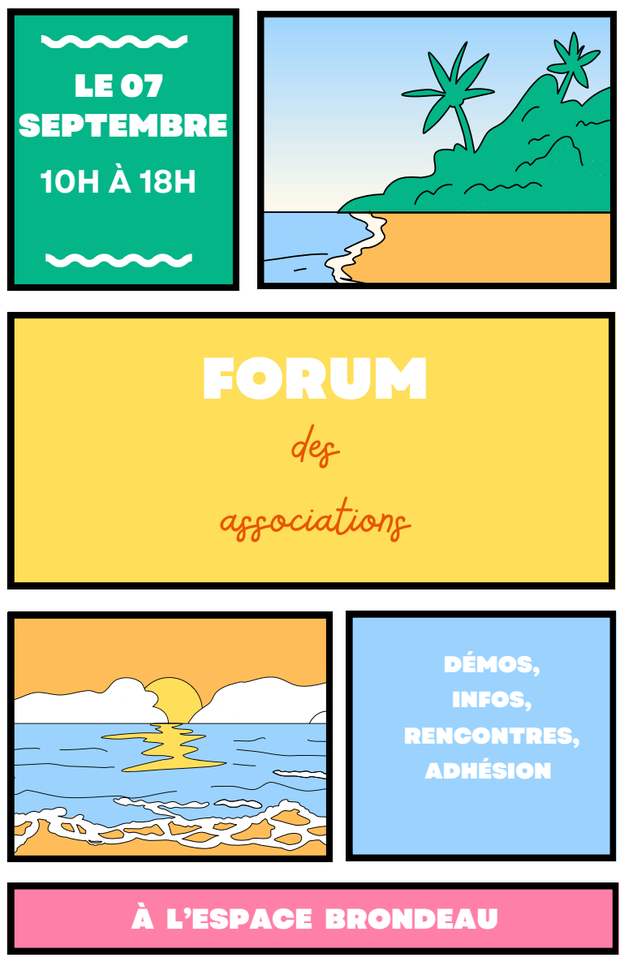

20 SEPTEMBRE 2024

ONBA

BORDEAUX

LIVE OPERA

JARDIN DE LA LAMPROIE

20 SEPTEMBRE
20H

22 SEPTEMBRE 2024

CONCERT

ENSEMBLE ALIENOR D'AQUITAINE

22 SEPTEMBRE
Église Saint-Alexis

Musiques de la Renaissance
avec chant, viole de gambe, luths, théorbe

ASSOCIATION ENTRE DEUX TERRES

L'association de poterie existe depuis 1992 et s'est installée sur la commune de Sainte-Terre en Juin 2023. Un professeur de poterie accompagne les adhérents(es) les :

MERCREDIS de 14h00 à 16h00 (COMPLET)
VENDREDIS de 14h30 à 16h30 (COMPLET)
5 SAMEDIS dans l'année de 14h00 à 18h00 (COMPLET)
Les prochaines inscriptions pour l'année 2024/2025 (à compter de Septembre) pourront se faire dès le mois de JUIN 2024.
Grâce à ces cours ainsi qu'à l'expérience et la passion des potières bénévoles, découvrir le monde de la poterie est possible. De nombreuses techniques sont proposées comme le travail à la plaque, au colombage ou le modelage ainsi que la décoration et la cuisson des objets réalisés. Afin de faire profiter petits et grands, nous organisons également des « STAGES ENFANTS » (à partir de 6 ans) pendant les vacances scolaires (hors vacances d'été) selon un calendrier de 10h00 à 16h00 (pique-nique à prévoir).

NOUVEAUTÉS

Venez profiter des **STAGES DÉCOUVERTE** (novices ou expérimentés) entre collègues, amis, familles pour un moment d'évasion et de création. Une expérience à vivre ensemble (maximum 6 personnes ; samedis sur demande de 14h à 18h). Votre enfant pourra célébrer sa FÊTE D'ANNIVERSAIRE autour de la « poterie » avec ses amis(es) (à partir de 6 ans ; maximum 6 enfants ; présence du parent organisateur ; possibilité de décorer le local ; goûter à fournir) de 10h30 à 15h30.
Si vous souhaitez venir passer un moment de découverte, de partage, d'échange, de bienveillance et de reconnexion avec la TERRE, vous pouvez nous joindre par téléphone au 06.59.71.43.33 ou par mail à aentredeuxterres@gmail.com
Pour nous suivre sur Facebook :
lien de l'Association Entre Deux Terres
https://www.facebook.com/groups/749245719110485/

ASSOCIATION SAINT ALEXIS CULTURE & PATRIMOINE

remercie ses donateurs pour leur généreuse contribution. Grâce à votre soutien, les stations du Chemin de Croix ont pu être restaurées et définitivement installées, et de nouveaux bancs ont été acquis. Nous vous invitons à venir découvrir ces réalisations, rendues possibles grâce à votre générosité et votre soutien. Nous tenons également à remercier Monsieur MEYNARD de Sainte-Terre pour la pose des stations, ainsi que les Ets Fernand CARAYON de Soual (81) pour la fabrication des nouveaux bancs.
Contact : 07 86 78 64 78 - associationstalexis@gmail.com

Une nouvelle association est arrivée sur la commune. Bienvenue à ses membres et n'hésitez pas à contacter Noël pour plus d'informations !

ASSOCIATION AU POIL

Vous aimez les chats ? Faites un don à Au Poil !

Association Au Poil : qui sommes-nous ?

Notre association loi de 1901, créée le 4 avril 2023 à Sainte Terre, a pour but de venir en aide aux chats abandonnés par leurs maîtres ou trouvés dans la rue, de les soigner, de les stériliser et de les identifier pour qu'ils ne soient plus considérés au regard de la loi, comme des chats errants. Pour les moins sauvages d'entre eux nous pouvons espérer les faire adopter, les autres bénéficient du statut de chats libres : ils appartiennent à l'association ou à la mairie de Sainte Terre et sont placés sous leur responsabilité pour le nourrissage et le suivi sanitaire.

Un service aux habitants

La stérilisation est donc un véritable enjeu public pour contenir la prolifération des chats errants sur le territoire et les désagréments qui lui sont liés. Notre association assure ce service pour tous les habitants de Sainte Terre. Certains d'entre vous connaissent déjà notre action. Pour continuer à rendre ce service, notre association a besoin de soutien financier.

Soutenez la cause animale

Si vous aimez les chats et si vous êtes sensibles à la cause animale, sans avoir le temps ou l'envie de venir sur le terrain avec nous, vous pouvez contribuer à pérenniser notre action en faisant un don. C'est une excellente façon de contribuer à la défense de notre cause, chaque petit geste compte pour fabriquer un avenir meilleur pour tous ces chats qui n'ont jamais demandé à connaître l'enfer de la rue et de l'abandon. Pour un paiement sur Internet, rendez-vous sur notre page Helloasso : **https://www.helloasso.com/associations/au-poil/formulaires/2**

Vous préférez nous soutenir par chèque, virement ? Envoyez-nous un message sur Facebook (Association Au Poil) ou par mail : **assoaupoil33@gmail.com** pour en discuter, nous vous donnerons nos coordonnées bancaires.

100% du don nous parvient, contrairement à d'autres plateformes qui en prélèvent une partie, le paiement est totalement sécurisé et peut vous permettre d'effectuer un don ponctuel ou automatisé tous les mois, du montant de votre choix. D'avance, merci pour tous les chats libres de Sainte Terre.

(Merci au Cabinet des Gabarres – Libourne pour son soutien)

LA BOÎTE À HISTOIRES

a plus d'un tour dans son tiroir !

Colporteuses d'histoires, les conteuses Dominique, Gisèle, Mariette et Paule vous invitent à cheminer à l'ombre d'une histoire, d'un conte, d'une chanson, d'un air de musique. Ces instants suspendus s'organisent en soirées thématiques à la bibliothèque, à Brondeau, en déambulation, dans la nature, dans le village ou chez l'habitant… partout les histoires sont en balade, alors mettez une oreille sous chaque pied et suivez-nous.

- le jeudi 14 mars à 15 h auprès de la Tarantella pour raconter le chemin des immigrés italiens
- le samedi 16 mars à 20 h au bar le lamprillon pour fêter la Saint Patrick (reporté)
- le mercredi 20 mars avec la médiathèque de Saint-Sulpice-de-Faleyrens pour expliquer le printemps
- le samedi 13 avril à 14h30 avec le Festival Biotope pour parler des plantes sauvages comestibles et comment les cuisiner
- le samedi 25 mai pour apprendre à fabriquer des marionnettes
- le vendredi 31 mai à la bibliothèque autour d'un apéro-conte pour parler de l'amitié et du vivre ensemble

Et bien sûr nos balades contées estivales des samedi 6 juillet - 3 août et 31 août.

Laissez-vous guider…

Renseignements : gisele.chabellard@orange.fr

Tel 06 07 01 70 61

Le bureau du STTC remercie l'ensemble de ses licenciés pour leur engagement au sein du club ainsi que dans les différents championnats. Une équipe dames et une équipe hommes étaient inscrites pour la Coupe de Gironde 2024, des résultats encourageants pour tous.
Ces 2 mêmes équipes étaient présentes pour le LNA- Interclubs Senior 2024 d'avril à mai.

Le 06 janvier 2024, 17 enfants sur les 27 de l'école de tennis, ont eu la surprise après une après midi de jeux de voir le père Noël leur offrir à tous une gourde personnalisée à leur prénom, ceux qui n'avaient pas pu être présents n'ont pas été oubliés. Cette belle journée s'est clôturée par un repas. Certains enfants se sont également lancés dans la compétition (Challenge 33).
Nous sommes heureux que le club représente Sainte-Terre dans diverses rencontres départementales. Cette année encore, notre tournoi annuel de la Lamproie a attiré de nombreux inscrits dans une ambiance sportive et conviviale !
L'assemblée générale du STTC aura lieu en fin de saison, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Remise des cadeaux au groupe enfants

SAINTE-TERRE PLAGE

Première date à retenir : l'association Sainte-Terre Plage vous invite à une belle soirée musicale à l'occasion de la fête de la Musique le samedi 22 juin à partir de 18h. 5 groupes de style varié seront mis à l'honneur et des mets de nos producteurs locaux vous seront proposés sur le parvis de l'église.
Deuxième évènement de l'été : la fête de la Rivière aura lieu les 2 et 3 août sur le site de la Plage.
L'ensemble des bénévoles vous prépare une programmation éclectique, entre traditions et nouveautés : concerts gratuits, feu d'artifice, marché gourmand mais également des expositions et animations mettant en valeur les bords de Dordogne.
Cette année, la fête de la Rivière sera sous les projecteurs des scènes d'été en Gironde avec la participation du groupe Kalangata, le vendredi.
Nous vous attendons nombreux sur ces deux manifestations festives et conviviales.
Tout nouveau bénévole est le bienvenu !

Fête de la Rivière 2023

CONFRERIE DE LA LAMPROIE A LA BORDELAISE - SAINTE-TERRE

La Confrérie de la Lamproie vient de changer de nom. Elle se nomme désormais “Confrérie de la Lamproie à la Bordelaise - Sainte-Terre”. Son but principal est de défendre un savoir-faire ancestral et de préserver un patrimoine oenograstronomique et culturel.

En 2023, pour la Fête de la Lamproie, nous avons mis en place une exposition sur la biosphère et la rivière Dordogne, animé un loto et 2 ateliers de démonstration de cuisine de la lamproie. Nous regrettons qu’en 2024 la Fête de la Lamproie soit annulée (faute de lamproie).

Précédemment, lors de notre Chapitre du 11 février 2024, nous avons accueilli plus de 60 Confréries. Dans une ambiance cordiale le repas de gala a réuni plus de 180 personnes. Chaque année nous participons également à plus de 50 Chapitres de Confréries amies à travers toute la France. Nous avons aussi organisé des lotos à la salle des fêtes de Brondeau.

Et le 7 juillet, nous vous donnons rendez-vous pour un vide-greniers sur les Allées, Avenue du Général de Gaulle, avec buvette et restauration sur place.

LA TARENTELLA

Que le temps passe vite. Surtout à La Tarantella où les activités s'enchaînent.

Du 18 février au 23 février 2024 quelques Tarantelliens sont partis pour une Fugue à Bergame où nous avons séjourné. Visites, découvertes, rencontres, promenades autour des Lacs, sous le signe de la Musique, du Bel Canto et du Violon ! A peine de retour de cette Fugue Bergamasque il fallait « finaliser » le programme et l'organisation des Journées Italiennes de Sainte Terre du samedi 9 mars au dimanche 17 mars . Ces journées ont été un franc succès avec plus de 400 participants aux divers évènements proposés par un Conseil d'Administration engagé et efficace.

Tout au long de ces Journées dont le thème était, «100 ans d''immigration italienne en France », l'exposition CIAO ITALIA a servi de fil conducteur et de rappel de l' Histoire qui fut celle de nos parents ou grands-parents, immigrés en France.

Le Samedi 9 mars à 18h au Jardin de La Lamproie, le lancement de ces Journées s'est déroulé en présence de notre maire Agnes Alfonso-Chariol et d' Aurore Rossi élue, ainsi que de Jean Marie Darmian , président d'honneur de l'évènement . Des conférences, des récits, un film RITORNO, un concert lyrique à Saint Alexis, une soirée dégustation de vins du Chianti, et le final « italianissime » avec un déjeuner-spectacle-dansant et l'orchestre Zanotti Music lequel a rassemblé dans la bonne humeur et la convivialité 130 personnes Tarentelliens et sympatisants venus de Dordogne du Lot et Garonne ou du Gers.

Merci à tous, adhérents, élus, donateurs et participants....grâce à vous, nous avons pu non seulement être positifs lors du bilan financier de ces Journées mais nous avons pu aider des associations de Sainte-Terre en participant par un don à leur projet associatif propre. La Tarantella est déjà sur un nouveau projet : le jumelage de notre Commune avec un village italien du Val d'Aoste, Lillianes. Le maire de Lillianes a accepté avec plaisir notre proposition, nous présentant sa commune, son Histoire, ses activités traditionnelles portées au Patrimoine universel de l'UNESCO en 2023. A notre tour maintenant de lui présenter « notre Sainte-Terre ». Nous recherchons des livres, des documents historiques, des photos sur l'Histoire de Sainte Terre, avez vous la vidéo de « La Rivière Généreuse » premiere édition 1996, mise en scène par Eric le Collen avec la participation bénévole des villageois ? Pouvez vous nous aider ?

Merci de nous contacter :

la.tarantella.33@gmail.com ou 06.31.14.31.34

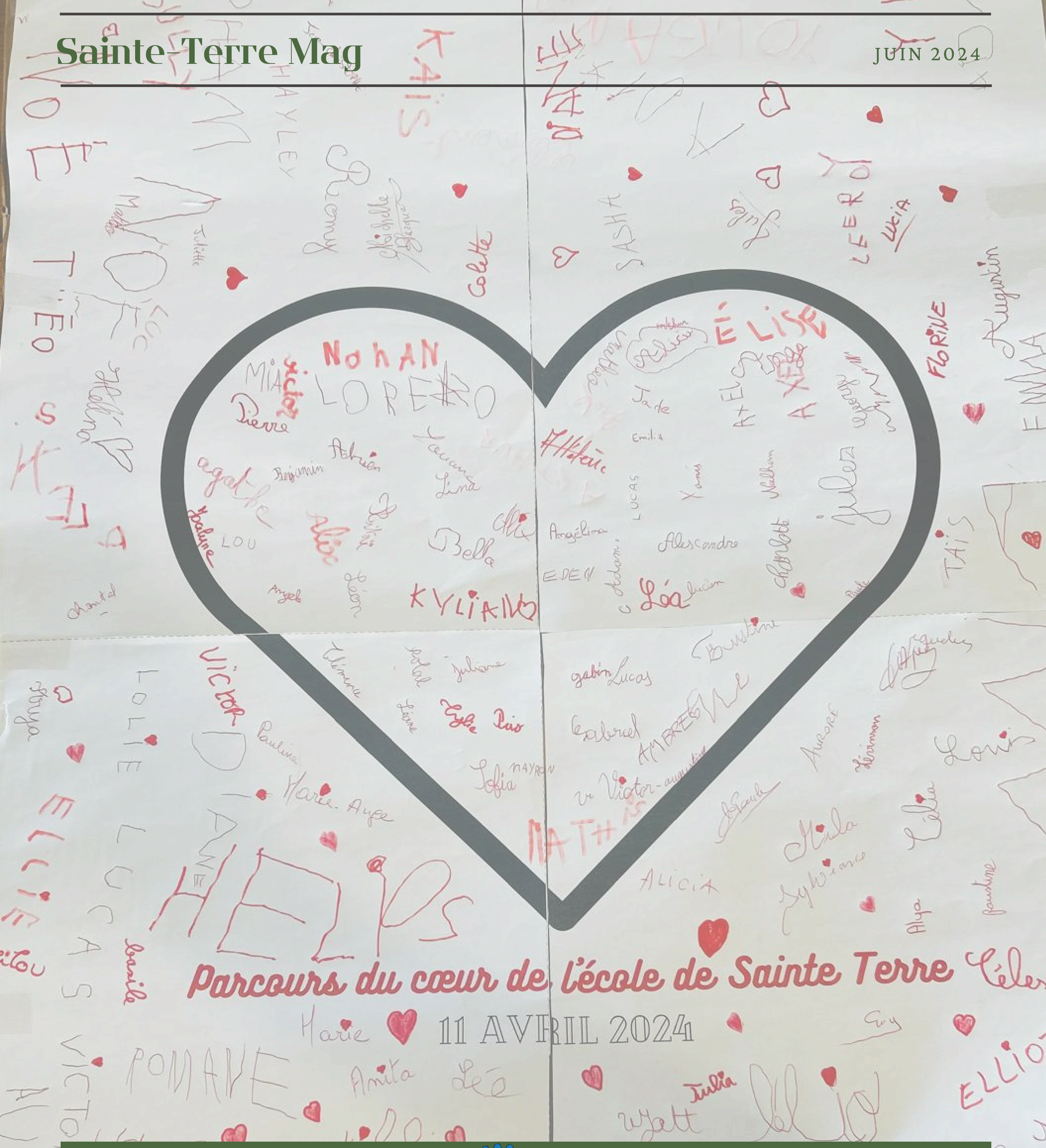

Mairie de Sainte-Terre
12, avenue Charles de Gaulle
33350 SAINTE-TERRE
05.57.47.16.23

mairie@sainteterre.fr

Accueil Mairie :
Lundi, mardi, jeudi : 08h30-12h30 / 13h30-17h30
Mercredi : 08h30-12h30 / fermé l'après-midi
Vendredi : 08h30-12h30 / 13h30-16h30

Passeport-CNI :
mercredi et vendredi : 08h30-13h00 / 13h30-17h30
un samedi sur deux : 08h00-13h00